



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM-DE-SHEFFORD

## **AVIS PUBLIC À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DÉROGATION MINEURE CONFORMEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 499-2008**

Veillez prendre avis que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 10 octobre 2023 à 20 heures, dans la salle du caucus située au 615, rue Principale à Saint-Joachim-de-Shefford, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

<b>Demande :</b> DPDRL230105	<b>Nom du propriétaire :</b>	9439-5597 QUÉBEC INC.
	<b>Numéro de cadastre :</b>	3 987 859
	<b>Adresse civique :</b>	186, chemin Skebereen
	<b>Nature et effets de la demande :</b>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser une marge de recul avant de 4,0 mètres pour un bâtiment accessoire (poste de pompage d'eau d'érable) alors que le règlement de zonage no. 491-2007 prévoit une marge de recul avant de 10,0 mètres dans la zone Agro-forestière (AF-12).

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Fait à Saint-Joachim-de-Shefford, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2023.

Signé par :

---

**France Lagrandeur, gma**  
**Directrice générale et greffière-trésorière**